



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Psychologie

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s): /

Etablissement(s) co-habilité(s) : Cohabilitation locale par spécialité (Ecole Pratique des Hautes Études pour la spécialité « Psychologie de la cognition »), Mutualisation avec le CNAM pour le Master 2 Ergonomie

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007325

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis.

- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

Présentation de la mention

Il s'agit d'une formation en psychologie visant à l'exercice du métier de psychologue. La mention est composée en cinq spécialités couvrant un très large spectre des domaines et des champs d'applications de la psychologie : a) *Psychologie de l'enfance et de l'adolescence*, b) *Psychologie de la cognition*, c) *Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne*, d) *Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psychosociaux*, e) *Psychologie clinique*. Toutes les spécialités sont à la fois à visée professionnelle et à visée recherche. Elles sont adossées à quatre unités de recherche (LPN-Laboratoire de Psychopathologie et de Neuropsychologie, EA 2027 ; LAPPS-Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale, EA 4386 ; CHART-Laboratoire Cognition Humaine et Artificielle, EA 4004 ; Laboratoire Paragraphe EA 349) appartenant à la même Ecole doctorale (« Cognition, Langage, interaction »). La mention présente une structure en Y avec un tronc commun obligatoire en master 1, comprenant des enseignements fondamentaux, des mutualisations, des stages (280 heures en master 1, 500 heures en master 2) et des mémoires encadrés. L'année de master 2 permet une spécialisation dans chaque champ de psychologie concerné et donne accès au titre de psychologue.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la mention s'oriente clairement vers l'acquisition large de connaissances, de compétences et de savoir-faire dans le champ de la psychologie avec un objectif de professionnalisation clairement affiché. Il a été pensé dans une logique d'ensemble renforçant la cohérence globale. Les modifications proposées pour le nouveau plan quadriennal visent à renforcer la transversalité, la mutualisation et la préparation à la recherche. La mention contient des enseignements transversaux aux différentes spécialités (handicap et vieillissement, risques psychosociaux et rétablissement, psychotropes, usages et addictions). Une attention particulière est portée aux stages, tant du point de vue de leur localisation (répertoire existant proposé aux étudiants) et de leur nature (orientation recherche ou professionnelle) que de leur encadrement (par des chercheurs/professionnels).

La mention constitue une suite naturelle pour les étudiants de Licence et s'inscrit dans une logique d'offre variée en psychologie, quasi unique dans l'établissement (à l'exception de la mention *psychanalyse*). Elle s'adapte aussi bien au public souvent modeste de formation continue qu'à l'enseignement à distance (pour trois spécialités), caractéristique de cet établissement. Elle trouve parfaitement sa place dans le domaine des sciences humaines et sociales. L'attention portée aux lieux de stages se répercute au niveau du réseau tissé avec le milieu socio-économique et industriel (structures sanitaires, médico-sociales, associatives, entreprises). Chaque spécialité fait état de l'accueil de chercheurs étrangers dans le cadre des activités de recherche, toutefois il manque une harmonisation des pratiques fortes d'internationalisation des cursus et de leur structuration intégrant ce facteur dans le cadre des enseignements.

L'analyse effectuée par les porteurs du dossier est lacunaire voire contradictoire. D'une part, il est précisé que les données « sont lacunaires et ne permettent pas une analyse sur l'ensemble des promotions », de l'autre, que « le taux d'insertion professionnelle rapide atteste de la réussite de la formation proposée » sans aucune indication chiffrée. Si l'on s'en tient au tableau fourni, deux spécialités sont informées avec un taux de réponse de l'ordre de 50 % pour l'une d'entre elles. Le taux de poursuite en doctorat n'est pas disponible pour l'ensemble des spécialités.

Il existe un responsable de la mention, un pilotage par spécialité via les équipes pédagogiques et un Conseil des masters proposé pour la nouvelle habilitation, afin de centraliser et traiter les remontées par spécialité. Au total, 72 enseignants-chercheurs (54 maîtres de conférences, 18 Professeurs des Universités) et 60 professionnels sont impliqués à des degrés différents. Le point faible de la précédente campagne, l'évaluation de la formation, a été partiellement pris en compte et se reflète diversement selon l'investissement et la capacité en ressources humaines de chaque spécialité. Une harmonisation de l'ensemble avec le soutien des services centraux de l'établissement s'impose si l'on souhaite disposer d'éléments fiables. Les fiches RNCP sont satisfaisantes.

- Points forts :

- Une formation cohérente, orientée vers l'exercice de la profession de psychologue.
- Un large spectre de la psychologie couvert par les spécialités.
- Un tronc commun en master 1, transversalité, mutualisations, renforcement des cursus recherche, co-habilitation.

- Points faibles :

- Un pilotage hétérogène ou trop local par spécialité.
- Un manque de données fiables sur le devenir des diplômés.
- Un manque d'intégration de l'internationalisation.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de proposer :

Au niveau central, une aide à l'harmonisation des pratiques de l'évaluation interne et du devenir des diplômés étant donné l'attractivité en nombre de cette mention.

Au niveau des formations, une incitation et une aide à l'intégration de l'internationalisation, notamment en master 2 pour fructifier les réseaux, conventions, invitations existants.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Psychologie de l'enfance et de l'adolescence

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité prépare à l'exercice des fonctions de psychologue tant dans l'environnement de la petite enfance que dans des milieux plus divers (éducation nationale, centres de réadaptation pour adolescents, Instituts d'éducation motrice, établissements et services d'aide au travail, maisons d'accueil spécialisées). La formation permet aux Psychologues Scolaires de l'Education Nationale titulaires d'un DEPS- Diplôme d'État de psychologie scolaire, d'élargir et d'approfondir leurs connaissances. Le master a pour but d'apporter les éléments nécessaires à la pratique du futur psychologue, en s'axant sur deux thématiques principales : a) l'enfance et l'adolescence, b) le handicap. Les lignes pédagogiques directrices sont : l'acquisition de connaissances relatives au développement cognitif, affectif et social de l'enfant et de l'adolescent dans son évolution en tant qu'individu et dans les différents cadres (familial, institutionnel, social) ; l'appropriation d'approches conceptuelles et méthodologiques permettant des conceptions appropriées des activités du psychologue dans le domaine éducatif, y compris l'éducation spécialisée, en fonction de la dynamique sociale, économique et psychosociologique des institutions (protection maternelle et infantile, crèches, écoles, foyers éducatifs) ; la connaissance d'outils, méthodes et techniques susceptible d'être requise dans diverses situations professionnelles. Le parcours recherche, centré sur les apprentissages et le développement des connaissances, est commun avec la spécialité *Psychologie de la Cognition*.

- Appréciation :

La spécialité est structurée et clairement orientée vers un champ professionnel. Les compétences et connaissances visées sont bien explicitées et identifiées. La politique des stages est proposée avec objectifs et contenus clairs. Le pilotage de la spécialité est réalisé efficacement grâce à une équipe d'enseignants-chercheurs, toutefois sans mention de professionnels. Le volet recherche est très peu mis en avant. Le dossier présente des lacunes quant aux données relatives à l'attractivité de la formation (en présentiel, promotions de 26 à 28 étudiants, les trois quarts suivant le parcours professionnel et un quart le parcours recherche ; à distance, « une centaine d'étudiants » en master 1 et « une trentaine » en master 2), au devenir des diplômés (aucune information), à la place effective des contacts internationaux dans la formation.

- Points forts :

- Champ professionnel bien défini.
- Sensibilité à la formation par la pratique.
- Expérience importante accumulée en matière de formation.

- Points faibles :

- Faiblesse du volet recherche dans la spécialité.
- Absence d'éléments de suivi de l'insertion professionnelle.
- Absence d'évaluation pédagogique en interne.



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de:

- Développer et harmoniser les pratiques d'évaluation, d'internationalisation de la formation et de suivi des diplômés.
- Intégrer des professionnels dans le pilotage du master.
- Rendre visible l'adossement recherche.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Psychologie de la cognition

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (*lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés*) :

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE).

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité forme des professionnels du champ de la cognition (recherche fondamentale et appliquée). La formation distingue clairement les parcours professionnels et recherche, offre des lieux de stages distincts et variés. Le pilotage de la spécialité est réalisé par une équipe pédagogique composée de membres de différents établissements et laboratoires. Le programme de formation prévoit des interventions communes de praticiens et de chercheurs, dans le but d'offrir un socle de compétences communes pour les étudiants.

- Appréciation :

La conception du parcours professionnel est davantage orientée vers l'acquisition de compétences techniques, cette spécialité est clairement axée vers la recherche. Co-habillée avec l'Ecole pratique des hautes études (en sciences de la vie), adossée sur deux laboratoires (EA CHART- Cognition Humaine et Artificielle, LPC- Laboratoire de psychologie de la conduite IFSTAR- Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux), elle offre des lieux de stages et de professionnalisation académique innovants (plateforme fédérative Lutin-Laboratoire des usages en technologies d'information numériques à la Cité des sciences, Télécom ParisTech). La lecture des indicateurs statistiques montre un défaut d'attractivité de la spécialité (en M2, 20-25 étudiants pour les 2 parcours) au regard de sa capacité d'accueil (n=45 pour les 2 parcours). Par ailleurs, le suivi et l'encadrement des mémoires en master 2 pourrait gagner en attractivité grâce à une répartition plus équilibrée au sein de l'équipe pédagogique.

- Points forts :

- Co-habilitation inter-établissements.
- Partenariats de recherche innovants.
- Partenariats avec le monde industriel.

- Points faibles :

- Défaut d'attractivité.
- Manque d'ouverture vers les autres champs de la psychologie.
- Conception hiérarchique dans la direction des mémoires des étudiants.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer la mobilité internationale des étudiants (stages de mobilité). Il serait souhaitable de réfléchir à l'attractivité de la formation, au devenir des diplômés et à l'ouverture vers d'autres champs de la psychologie.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (*lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés*) :

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

Etablissement(s) en co-habilitation(s): /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité s'ancre clairement dans le domaine de l'ergonomie, l'activité humaine en situation, formant des psychologues ergonomes capables d'exercer leurs compétences dans le secteur public et privé. Les objectifs pédagogiques, professionnels et de recherche sont clairement explicités et prennent forme à travers des stages d'intervention, mais aussi des projets réunissant chercheurs et acteurs du monde industriel et culturel.

- Appréciation :

Il existe un pilotage inter-établissements de la spécialité et une ouverture vers l'international via des accords bilatéraux. Le parcours recherche s'appuie sur deux laboratoires (Paragraphe à l'Université Paris 8 et le Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD-EA 4132) au CNAM-Conservatoire National des Arts et Métiers) et réunit deux équipes spécialisées en ergonomie : Equipe C3U- Equipe Conception, Création, Compétences et Usages du Laboratoire Paragraphe & CRTD-CNAM. Des enseignements sont proposés en mutualisation avec le CNAM et la spécialité *Numérique, Enjeux, Technologies* (N.E.T) du laboratoire Paragraphe (EA 349). La lecture des indicateurs statistiques montre un « problème » d'attractivité de la spécialité au regard de sa capacité d'accueil (n=30) avec un taux d'inscrits inférieur à 60 % de la capacité d'accueil en M2 (d'environ 36 % à 53 % de la capacité théorique selon les années) et encore moins en M1 (d'environ 33 % à 40 % de la capacité théorique). Il y a peu d'éléments dans le dossier concernant le devenir des diplômés. La formation est attentive aux critères nationaux et internationaux régissant la profession de l'ergonome, mais elle est toutefois relativement peu ouverte aux autres disciplines connexes.

- Points forts :

- Mutualisations avec un autre établissement (parcours recherche).
- Focalisation claire sur l'ergonomie.
- Partenariat industriel et culturel.

- Points faibles :

- Présence des professionnels peu visible.
- Attractivité faible de la formation.
- Manque de lisibilité des intitulés de la formation (formation, vie quotidienne).

Recommandations pour l'établissement

Une ouverture disciplinaire vers la psychologie pourrait être développée. La visibilité du parcours recherche dans l'offre de formation reste à améliorer. L'attractivité de la spécialité et le recueil d'informations sur le devenir des étudiants serait à perfectionner.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psychosociaux

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psychosociaux* forme des praticiens-chercheurs intervenant dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des risques psychosociaux, de la formation et de l'enquête dans le secteur public et privé. Elle comprend un master 1 plutôt généraliste en psychologie sociale, des enseignements mutualisés en master 2 et des unités d'enseignement optionnel selon l'orientation choisie (recherche ou professionnelle).

- Appréciation :

Le pilotage de la spécialité est satisfaisant, impliquant des enseignants-chercheurs et des professionnels. Le dossier présente des manques concernant des éléments probants d'appréciation du suivi des diplômés et de l'internationalisation. Les enseignements proposés manquent de volume horaire pour honorer le titre de la spécialité (notamment en matière de santé). Notons également l'absence d'enseignements sur la déontologie du psychologue et sur les attentes d'un praticien-chercheur en milieu professionnel.

- Points forts :

- Formation en phase avec la demande sociale.
- Articulation existante psychologie sociale/psychologie du travail.
- Intérêt pour les risques psychosociaux (qui nécessite renforcement).

- Points faibles :

- Faible visibilité de l'adossement recherche.
- Faible articulation master 1, master 2.
- Manque d'évaluation systématique des contenus et de suivi des diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité pourrait intégrer comme élément de réflexion le rôle et le statut du psychologue eu égard à la formation proposée. Certains changements structuraux au niveau des enseignements sur les quatre semestres pourraient permettre une meilleure articulation entre les deux années de master. La promesse du titre de psychologue et les débouchés de professionnalisation semblent banaliser l'adossement à la recherche qui reste très timide. Il conviendrait d'opérer des rapprochements entre des offres de formation inter-établissements similaires adossées à la même unité de recherche en termes de mutualisation et de partage de compétences.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Psychologie clinique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Psychologie clinique* forme des psychologues cliniciens dans le champ de la psychopathologie et de la neuropsychologie. Le master comprend deux parcours (Psychothérapies, Neuropsychologie) dont les spécificités sont clairement identifiables dans la formation et en phase avec l'actualité de l'aide psychologique et la nécessaire ouverture aux sensibilités des terrains d'intervention. Le master totalise plus de 700 heures d'enseignements et de 800 heures de stages. La formation est adossée à la recherche via l'équipe Laboratoire de Psychopathologie et Neuropsychologie LPN-EA 2027 et on note un développement important de la formation à distance.

- Appréciation :

Le pilotage de la spécialité est efficace grâce à une équipe (animation par 6 enseignants-chercheurs, 21 enseignants-chercheurs intervenants, 34 professionnels) qui a mis en place un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants et qui a constitué un réseau d'anciens diplômés. On note une forte attractivité de la formation locale, nationale et internationale (environ 250 nouveaux inscrits chaque année en M1, 450 candidatures en M2), avec un effet de « stagnation » relative en master 1. Le taux d'insertion professionnelle est très élevé (90 % des diplômés), même si les indicateurs sont à stabiliser de manière longitudinale.

- Points forts :

- Pilotage très efficace et dossier très bien présenté.
- Variété des paradigmes enseignés.
- Politique de suivi de stages facilitant l'insertion professionnelle.
- Passerelles entre parcours et autres spécialités.

- Points faibles :

- Synergie avec la recherche qui reste à renforcer.
- Faible taux de réussite en master 1.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'harmoniser le dispositif d'évaluation existant pour en faire un outil commun entre spécialités. Il conviendrait de réfléchir aux capacités d'accueil de la spécialité, afin d'adapter le nombre de places d'encadrement à la forte demande.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Psychologie** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8

Mention

L'équipe du master remercie l'AERES pour les observations faites et reprend à son compte ses recommandations, le Conseil de Master récemment créé ayant d'ores et déjà pour objectifs prioritaires d'y répondre.

Spécialité clinique :

- le renforcement de la synergie avec la recherche est un point saillant de la nouvelle maquette, avec un enseignement nettement renforcé en méthodologie de la recherche en M1 et M2 (nouvelle UE dédiée) ;
- le faible taux de réussite apparent en Master 1 reflète la nécessité pour de nombreux étudiants (salariés, situations de handicap..), en particulier pour la filière à distance, de l'effectuer en plusieurs années. L'équipe pédagogique élabore actuellement des indicateurs appropriés sur ce point.